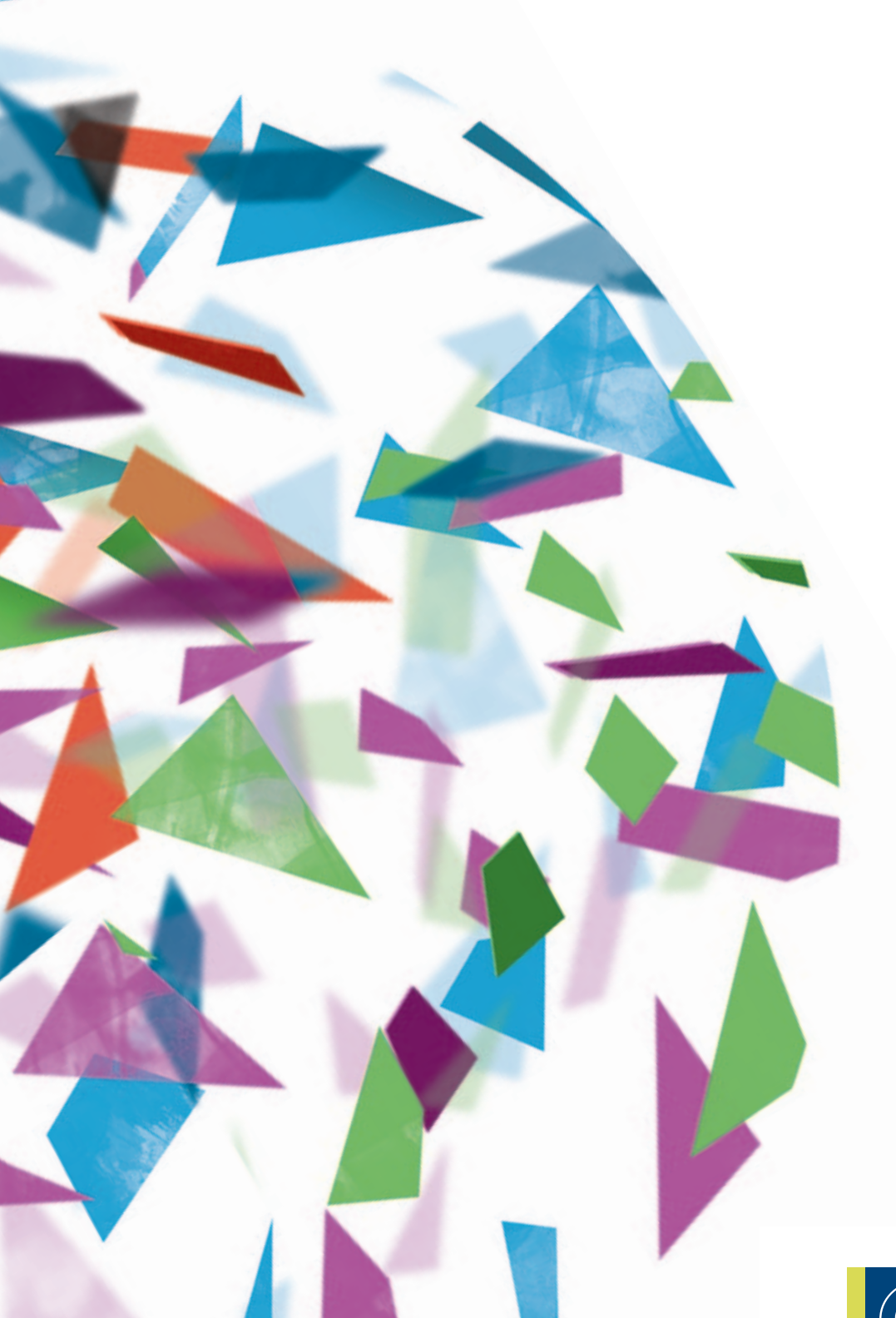




RAPPORT ANNUEL

2012-2013



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

SOMMAIRE

- 3 PROFIL DE L'ASSOCIATION
- 4 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
- 5 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 6 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AGENTS DE LIAISON RÉGIONAUX
- 7 COMITÉS DES GROUPES D'INTÉRÊT
 - 7 Bâtiment
 - 7 Énergie
 - 8 Environnement
 - 8 Industrie
 - 9 Municipal
 - 9 Télécommunications et nouvelles technologies
 - 10 Transport
- 10 FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS
- 11 COMITÉS DE SERVICES STRATÉGIQUES
 - 11 Affaires juridiques
 - 11 Communications-marketing
 - 12 Informatique - Technologies de l'information
 - 12 Ressources humaines
- 13 ÉVÉNEMENTS
- 17 ÉTATS FINANCIERS
- 24 LISTE DES MEMBRES DE COMITÉS
- 26 PUBLICATIONS
- 27 ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

L'ASSOCIATION

Fondée en 1974, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) représente une quarantaine de firmes d'ingénierie, qui emploient près de 23 000 personnes dans toutes les régions du Québec, soit 90 % de la main-d'œuvre dans ce secteur d'activité.

MISSION

Promouvoir, servir et protéger les intérêts de l'industrie québécoise du génie-conseil auprès des pouvoirs publics, des clients et du public en général.

RÉPARTITION DES FIRMES MEMBRES SELON LA TAILLE, 2012-2013

Employés	Firmes	%	Nombre d'employés	%
1 à 24	12	31 %	139	0,6 %
25 à 124	9	24 %	524	2,0 %
125 à 499	6	16 %	1 071	5,0 %
500 et +	11	29 %	21 067	92,4 %
	38	100 %	22 801	100 %

Liste des membres

AECOM
Amec Environnement et Infrastructure, une division d'AMEC Amériques Ltée
Avizo Experts-Conseils inc.
AXOR Experts-Conseils Inc.
BBA inc.
Beaudoin, Hurens
Bechtel Québec Limitée
Bouthillette Parizeau inc.
BPR
Calculatec Inc.
CBA Experts-Conseils inc.
Cegertec WorleyParsons inc.
CIMA+
Concept Naval Experts Maritimes inc.
Dessau
Equiluqs inc.
Exp
Génius conseil inc.
GENIVAR inc.
Géophysique GPR International inc.
Golder Associés Ltée
Groupe MMM Limitée
Groupe-conseil TDA
Infrastructel inc.
J. L. Richards et Associés Ltée
Johnston-Vermette
Le Groupe Conseil T.T. Katz inc.
Le Groupe Génitique inc.
Le Groupe S.M. International inc.
Le Groupe-Conseil Génipur inc.
NCK Inc.
Pluritec Ltée
RD Énergie
Roche Itée, Groupe-conseil
SDK et associés inc.
SNC-Lavalin inc.
SPN Consultants inc.
TDR Experts-Conseils Associés Inc.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Depuis quelques années, l'AICQ a dû investir beaucoup d'efforts afin de préserver sa crédibilité à titre d'association représentant l'ensemble des firmes de génie-conseil au Québec. D'entrée de jeu, je tiens donc à remercier les membres du conseil d'administration, les bénévoles des comités, la présidente-directrice générale et toute l'équipe de la permanence pour avoir maintenu le cap malgré un contexte particulièrement difficile cette année.

En fait, sans faire abstraction de la crise, nous avons réussi à nous tourner vers l'avenir. Le conseil d'administration a débuté un exercice de réflexion stratégique qui devrait nous permettre, dans un futur proche, de définir de nouvelles orientations afin de contribuer à la transformation du génie-conseil québécois.

Notre volonté de changer les choses nous a également amenés à repenser la gouvernance de l'Association. En plus de nommer une majorité de nouveaux administrateurs à la direction de l'AICQ, les membres actuels du conseil ont donné leur appui à une recommandation visant à ajouter deux postes d'administrateurs externes à l'industrie du génie-conseil. Dans un même ordre d'idées, nous avons adopté en cours d'année une proposition afin d'accueillir un jeune professionnel au sein du conseil d'administration sur une base permanente.

Impacts de l'actualité

Au fil des mois, les soubresauts de l'actualité ont obligé l'Association, à plus d'une reprise, à ajuster son discours et à revoir son plan d'action. Entre autres, des événements majeurs comme le Rendez-vous du Nouvel An, le Tournoi de golf au bénéfice de la relève et même les Grands Prix du génie-conseil québécois ont dû être annulés ou repensés afin de s'adapter à l'évolution de la situation.

En ce qui concerne la *Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction*, l'Association a main-

tenu sa décision de ne pas réclamer de statut particulier. Cependant, l'AICQ a assuré une vigie continue des témoignages et collabore activement avec la Commission. De plus, le contenu d'un projet de mémoire a fait l'objet de discussions au conseil d'administration. L'objectif est de compléter la rédaction et d'ajouter des recommandations en vue de déposer un document final au moment où les mémoires seront demandés officiellement par la Commission.

Par ailleurs, depuis le début de la crise, l'AICQ est demeurée plutôt discrète sur la place publique. Les révélations de l'hiver dernier ont confirmé que cette décision était sans aucun doute la bonne. Malgré la rareté de ses interventions publiques, l'AICQ a multiplié les rencontres avec différents intervenants privés et publics, des représentants de la communauté d'affaires, des associations, ordres professionnels et autres partenaires. Cette démarche était nécessaire afin de livrer les bons messages à plusieurs publics importants pour notre industrie.

Comme vous pourrez le constater dans les pages de ce rapport, plusieurs activités et des travaux dans divers dossiers d'importance ont également été réalisés en collaboration avec des partenaires de tous les secteurs, signe que l'Association continue de contribuer positivement à faire évoluer le génie-conseil au Québec et qu'elle est toujours respectée et crédible. Plus que jamais, les firmes d'ingénierie ont avantage à se regrouper au sein de l'Association afin de faire évoluer notre secteur dans le meilleur intérêt du Québec.



Marc Tremblay, ing.
Président du conseil



MARC TREMBLAY, ING.
PRÉSIDENT DU CONSEIL

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



JOHANNE DESROCHERS, B.A.A., CAÉ
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dès septembre, toutes les personnes qui gravitent autour de l'Association ont été invitées à regarder vers l'avant et à réfléchir aux mesures à prendre pour changer les façons de faire dans le secteur du génie-conseil. Le but : transformer une crise en opportunité de faire valoir le savoir-faire, le savoir-être et l'innovation, tellement présents chez nos membres et leurs 23 000 employés. Pour ce faire, il fallait songer à transformer les façons de faire, non seulement au niveau de l'éthique mais également au niveau des modes de travail entre professionnels de diverses disciplines. Plusieurs des comités se sont d'ailleurs penchés sur ces questions et le travail amorcé se poursuivra certainement avec beaucoup d'intérêt au cours de la prochaine année.

Même si le plan d'action de l'AICQ et le travail de certains comités ont été affectés par les révélations des derniers mois, la gestion de plusieurs enjeux significatifs pour notre secteur a marqué l'année 2012-2013.

Assurance responsabilité professionnelle

Au mois d'août dernier, l'AICQ a commenté le projet de règlement sur l'assurance responsabilité pro-

fessionnelle obligatoire des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). Un document préparé par un groupe de travail a permis de résumer nos préoccupations et de soulever de nombreuses questions auprès de l'OIQ. Des rencontres avec les divers intervenants dans ce dossier ont été tenues afin de bien informer les membres des changements à venir.

Projet de loi n° 1 : Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics

En novembre, l'AICQ a présenté en commission parlementaire un mémoire sur le projet de loi n° 1, qui confiait à l'Autorité des marchés financiers le mandat de vérifier si les entreprises qui désirent obtenir des contrats publics satisfont aux conditions d'intégrité requises, et de délivrer une autorisation en conséquence.

Bien que l'AICQ soit en accord avec l'objectif du projet de loi, notre mémoire a mis en relief certains aspects qui nous apparaissaient problématiques. Des modifications ont été apportées avant l'adoption du projet de loi. La législation est en vigueur depuis janvier 2013 et nous avons organisé ce printemps deux sessions d'information afin d'en présenter les principales dispositions. L'AICQ continue de suivre attentivement ce dossier.

Consultation sur les règles et pratiques d'octroi de contrats et décret 1235-87

Dans la foulée de l'entrée en vigueur de la loi n° 1 et de la mise sur pied de la Commission Charbonneau, le Secrétariat du Conseil du trésor a démarré un processus de révision de l'ensemble des règles et pratiques des organismes publics en matière contractuelle. L'Association a été invitée à participer à une consultation sur le sujet et a formé un groupe de travail. Dans ce contexte, l'échéancier des travaux de révision du décret 1235-87 a été retardé une nouvelle fois.

Entre-temps, dans le but d'obtenir une uniformité de traitement et d'établir clairement les livrables qui sont inclus dans chacune des étapes d'un projet, le comité Bâtiment a produit un Guide d'application du barème des honoraires pour le décret 1235-87 avec la collaboration de la Société immobilière du Québec. Au cours des prochains

mois, l'AICQ recueillera les commentaires de ses membres sur la mise en application du Guide et pourra y apporter des modifications éventuellement.

Dans la foulée, l'AICQ a également entrepris de réviser son propre barème des honoraires, notamment afin d'y intégrer les services de professionnels en environnement.

Révision de la loi sur les ingénieurs

En prévision du dépôt d'un projet de loi modifiant la Loi sur les ingénieurs, un groupe de travail a analysé en détail les changements proposés. Certains questionnements ont été soulevés et des propositions d'amélioration ont été faites. L'Association fera les représentations nécessaires à cet égard au cours des prochains mois.

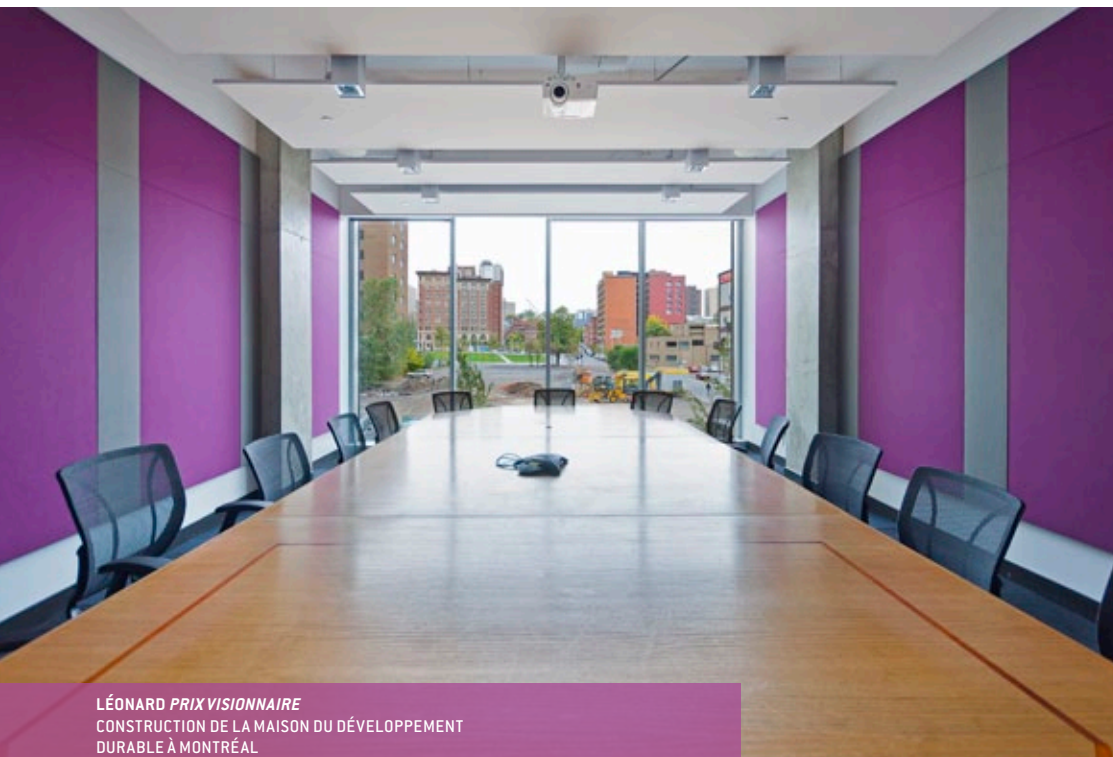
Par ailleurs, au mois de mai, l'Association et ses membres ont appuyé l'initiative de l'OIQ de lancer un programme d'audit sur les pratiques commerciales des firmes de génie-conseil. Cette démarche est cohérente avec la vision de l'AICQ d'éliminer certaines pratiques d'affaires et de regarder vers l'avenir, afin de laisser l'avant-scène à l'ensemble des 23 000 employés du génie-conseil québécois pour lesquels la réussite des projets et l'intérêt public sont une priorité.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le président du conseil, M. Marc Tremblay, qui a relevé un grand défi en acceptant de diriger le conseil d'administration cette année, ainsi que tous les administrateurs, les bénévoles, l'équipe de la permanence et les nombreux partenaires qui ont offert à l'AICQ leur soutien avec l'espoir de contribuer à un futur meilleur.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Johanne Desrochers'.

Johanne Desrochers, B.A.A., caé
Présidente-directrice générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION



LÉONARD PRIX VISIONNAIRE
CONSTRUCTION DE LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE À MONTRÉAL

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur Marc Tremblay, ing.

Vice-président exécutif et directeur général, Est du Canada exp

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Gilles Marcotte, ing.

Président-directeur général
Associé, directeur Val-d'Or
Groupe Stavibel,
membre du groupe SNC-Lavalin inc.

VICE-PRÉSIDENT

ET TRÉSORIER PAR INTÉRIM

Monsieur Mario W. Martel, CA

Président et chef de la direction
Roche Itée, Groupe-conseil

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

Monsieur Luc Vermette, ing.

Président-directeur général
Johnston-Vermette

ADMINISTRATEURS

Monsieur Simon Davidson, ing., P. Eng.

Responsable de projets
Roche Itée, Groupe-conseil
(président du Forum des jeunes
professionnels)

Monsieur Jean Demers, ing.

Directeur général, Québec
Groupe MMM Limitée

Monsieur Jacques Parent, ing.

Vice-président, directeur général
Groupe-conseil TDA

Madame Johanne Desrochers, B.A.A., caé

Présidente-directrice générale
AICQ

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS DU CANADA (AFIC)

Monsieur Marc Perreault, ing.

Vice-président Structures, Ponts et
Ouvrages d'Art
Le Groupe S.M. International inc.

Monsieur François Plourde, ing.

Vice-président exécutif
CIMA+

AGENTS DE LIAISON RÉGIONAUX

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Monsieur Gilles Marcotte, ing.

Président-directeur général
Associé, directeur Val-d'Or
Groupe Stavibel, membre du groupe
SNC-Lavalin inc.

CENTRE DU QUÉBEC

Monsieur Luc Vermette, ing.

Président-directeur général
Johnston-Vermette

CÔTE-NORD

Monsieur Denis Cadoret, ing.

Vice-président, Division Côte-Nord
AXOR Experts-Conseils

EST DU QUÉBEC

Monsieur Robert Fournier, ing.

Directeur général - Bas-St-Laurent -
Gaspésie - Nouveau-Brunswick
Roche Itée, Groupe-conseil

OUTAOUAIS

Monsieur Claude Marquis, ing.

Directeur régional
GENIVAR

QUÉBEC ET LES ENVIRONS

Monsieur Michel Auger, ing.

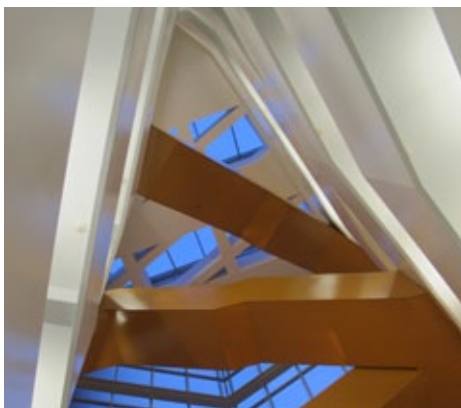
Associé - directeur services urbains
Infrastructures, Services urbains
CIMA+

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Madame Sophie Rodrigue, ing.

Directrice électricité - Bâtiment
Cegertec WorleyParsons

COMITÉS - GROUPES D'INTÉRÊT



LÉONARD BÂTIMENT STRUCTURE
COLLÈGE JOHN ABBOTT – PAVILLON DES SCIENCES ET
TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ À SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Les membres du comité se sont réunis à six reprises pour échanger sur différents sujets.

Concernant le BIM (Building Information Modeling), les discussions parmi les membres du comité allaient dans plusieurs directions, sans qu'un fil conducteur ne permette de déterminer l'approche à prendre. Nous devons établir des objectifs clairs, ce qui n'était pas une mince tâche. L'idée d'organiser un

COMITÉ BÂTIMENT

mini-colloque traitant du BIM fut alors proposée. Un comité *ad hoc* composé de quelques membres du comité Bâtiment, de représentants de la permanence de l'AICQ, d'une représentante de la SIQ, de gens de l'industrie et d'un membre de l'AAPPQ fut rapidement mis en place. Ce comité s'est réuni à quatre reprises et était animé par un créateur issu du monde des jeux vidéo, qui a entre autres piloté des séances de « tempêtes d'idées ». Ces séances ont pu paraître un peu déstabilisantes pour certains d'entre nous habitués à la rationalité, mais ont été fort stimulantes. L'exercice n'est pas terminé et les prochaines rencontres auront pour but de converger vers des actions tangibles.

Le suivi avec la SIQ relativement à l'adoption d'un guide d'application du décret 1235-87 a eu lieu lors de rencontres qui se sont échelonnées de l'automne 2012 au printemps 2013. Ces rencontres regroupaient des représentants de la SIQ et de l'AICQ. Le décret 1235-87 a été passé au peigne fin et le Guide d'application du barème des honoraires pour contrats de services professionnels du gouvernement du

Québec a été complété, entériné et distribué par les deux parties. Nous sommes fiers de cette réalisation.

Lors de la réunion d'avril du comité Bâtiment, le directeur général du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) et son adjoint sont venus nous présenter leur organisme, sa raison d'être et les avantages que les ingénieurs-conseils ont à le connaître et à l'utiliser. Aucune attente particulière n'était liée à cette présentation; cependant tous les membres présents l'ont grandement appréciée. Les gens du BSDQ souhaiteraient rencontrer les firmes dans leur milieu pour refaire l'exercice.

Enfin je désire remercier les membres du comité, autant les ingénieurs des diverses firmes que les gens de la permanence de l'AICQ, pour leur travail et leur implication, et tout particulièrement les jeunes professionnels qui participent à nos travaux depuis septembre dernier.

Pierre Nadon, ing.

GENIVAR inc.

Président du comité

Les objectifs principaux du comité Énergie, en ligne avec les objectifs généraux de l'AICQ, sont de promouvoir le rôle du génie-conseil auprès des différents publics et de soutenir une sélection basée sur la compétence, jumelée à une tarification des services à leur juste valeur.

Le contexte a obligé le comité à s'adapter et les dossiers entamés l'an dernier n'ont pas beaucoup évolué. Cependant, nous sommes restés à l'affût des changements adoptés par Hydro-Québec, afin de toujours promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine.

Dans les autres dossiers, des discussions ont été initiées concernant la création d'un Comité Qualité avec une équipe d'Hydro-Québec afin de se doter d'un forum d'échange pour optimiser les façons de faire et créer de la valeur. Les échanges ont été positifs à l'égard de la création éventuelle de ce comité, mais ce dernier ne verra pas le jour dans l'immédiat.

Hydro-Québec a également mis en place une nouvelle clause contractuelle afin d'obtenir un minimum

de trois fournisseurs pour chacun des produits et équipements spécifiés par l'ingénierie. Le comité Énergie a eu l'opportunité de revoir cette clause et de faire des suggestions afin de faciliter et d'optimiser sa mise en application.

D'autres sujets de discussion ont eu lieu avec Hydro-Québec, tels que la revue des seuils d'escompte, les montants alloués aux dépenses et le mode d'évaluation des firmes. Ces dossiers ont toutefois tous été reportés, la société d'État concentrant ses efforts sur le processus d'approvisionnement des services professionnels.

Par ailleurs, une deuxième rencontre avec Gaz Métro est planifiée afin de poursuivre les échanges sur le développement de cette entreprise et de positionner le génie-conseil et ses expertises.

En conclusion, le comité Énergie désire travailler en partenariat avec Hydro-Québec afin d'échanger sur des solutions innovatrices, à valeur ajoutée et surtout gagnante pour le client. Le Comité reste vigilant quant au respect de l'entente avec Hydro-Québec et

COMITÉ ÉNERGIE



LÉONARD BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE
CONSTRUCTION DE LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE À MONTRÉAL

au mode de sélection des firmes, et s'assure de faire connaître le génie-conseil auprès d'autres intervenants en énergie.

Marie Chiasson, ing., PMP

BBA inc.

Présidente du comité

COMITÉS - GROUPES D'INTÉRÊT

COMITÉ ENVIRONNEMENT

En 2012-2013, le comité s'est notamment concentré à positionner les membres de l'AICQ face aux réalités d'affaires en environnement et à élargir ses échanges avec des organismes externes.

Le dossier de la stratégie pancanadienne sur la gestion des eaux usées a grandement intéressé l'AICQ et a fait l'objet d'un suivi particulier de la part du comité Environnement. En effet, un nouveau règlement canadien sur les effluents des systèmes d'assainis-

sement a été adopté au cours de la dernière année. Pour répondre aux différentes questions de nos membres, un déjeuner-conférence a été organisé en février pour présenter ce nouveau règlement. De plus, un de nos membres est actuellement impliqué au sein d'un groupe de travail de l'AICQ en vue de participer à la consultation publique sur le projet de règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées du gouvernement du Québec.

Le comité a par ailleurs assuré un suivi des nouvelles orientations du gouvernement québécois à l'égard du développement nordique. A cet effet, le comité environnement est fier d'être le premier organisme à avoir contacté le Secrétariat au développement nordique pour organiser un déjeuner-conférence en juin 2013.

Mode de sélection

La sélection exclusivement basée sur le prix ne reconnaît pas le rôle stratégique des professionnels en environnement dans la réussite d'un projet selon les principes de développement durable. Le comité a par conséquent poursuivi ses discussions en 2012-2013 quant aux modes adéquats de sélection et de

rémunération des services environnementaux émanant principalement des différents donneurs d'ouvrage dans le secteur public. Le comité Environnement a notamment collaboré aux travaux visant la révision du barème de l'AICQ afin d'inclure une tarification suggérée pour l'ensemble des services environnementaux.

Comités de liaison

Enfin, en 2012-2013, le comité a maintenu des échanges avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et l'Association minière du Québec (AMQ), en plus d'initier des collaborations avec le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) et l'Association des consultants et laboratoires experts (ACLE).

En terminant, je remercie les membres du comité Environnement pour leur implication dans ces différents dossiers.

André Thivierge, M. Ing.

SNC-Lavalin Environnement
Président du comité



LÉONARD ENVIRONNEMENT
CONTRÔLE DES APPORTS EN ÉLÉMENTS NUTRITIFS
DANS LES EAUX DU LAC BROME

Le comité Industrie a débuté l'année par un déjeuner-conférence avec M. Martin Brière, président d'Alcoa Canada, Groupe produits primaires, afin de mieux connaître l'entreprise ainsi que ses attentes et exigences envers le génie-conseil.

Participation à des groupes de travail et rencontres

Durant l'année, le comité a désigné un représentant pour joindre le groupe de travail de l'AICQ sur la révision de la loi sur les ingénieurs, afin d'examiner le projet de loi en fonction de son application dans le secteur industriel. Dans un même ordre d'idées, un autre représentant du comité a pris part aux travaux d'un groupe de travail de l'Ordre des ingénieurs du Québec sur la surveillance de la réalisation des travaux d'ingénierie et de construction.

Au printemps, certains membres du comité ont participé à une première rencontre entre l'AICQ et la Corporation des approvisionneurs du Québec. Des pistes de collaboration ont été identifiées lors de cette rencontre réalisée à l'initiative du comité Industrie et elles seront développées ultérieurement.

Débats d'idées et échanges

Nous avons intégré à nos réunions mensuelles la tenue de débats d'idées, ce qui a donné lieu à des échanges des plus intéressants sur différents sujets qui interpellent particulièrement les membres du comité Industrie : la santé et sécurité au travail, l'impact des révélations concernant le secteur public, le niveau d'activité dans le secteur industriel et le futur du développement énergétique au Québec.

Guide des bonnes pratiques

À la fin de l'année, le comité Industrie a organisé une rencontre avec des représentants du ministère des Finances et de l'Économie, afin d'échanger sur le développement dans le secteur industriel au Québec et d'explorer les avenues de contribution potentielle du comité aux efforts de développement économique du Québec. En conclusion de cette rencontre, le comité Industrie s'est engagé à produire un guide de bonnes pratiques pour optimiser les coûts de construction dans les projets au Québec.

COMITÉ INDUSTRIE

En terminant, je tiens à remercier tous les membres qui ont participé activement aux réunions, groupes de travail et débats d'idées durant l'année.

Alexandre Bélisle, ing.

Johnston-Vermette
Président du comité

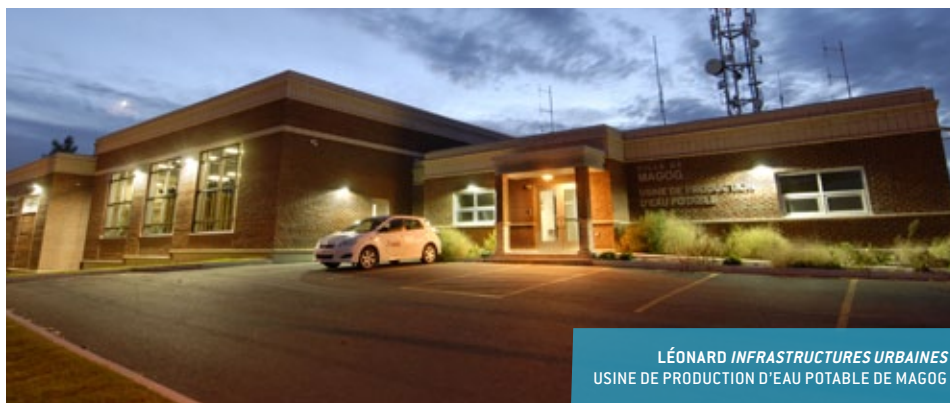


LÉONARD PME GÉNIE-CONSEIL
PIPELINE ST-LAURENT : OLÉODUC DE LÉVIS À MONTRÉAL

COMITÉ MUNICIPAL

En raison des événements reliés à la commission d'enquête en cours au Québec et qui ont touché directement le domaine municipal au cours de l'année, le comité a été peu actif en 2012-2013. Toutefois, une réflexion a eu cours afin de pouvoir contribuer à un futur meilleur.

Parmi les sujets discutés, mentionnons la situation difficile dans le secteur municipal, où le marché fonctionne au ralenti, et les impacts sur notre secteur. Les membres ont également été consultés sur leurs principales préoccupations et les pistes de solutions à envisager. Il est clair que le contexte entraîne des défis importants et qu'il oblige les membres à se repositionner en fonction de leurs expertises et du rôle qu'ils souhaitent jouer auprès des clients municipaux. Il faut donc découvrir les opportunités qui s'offrent aux firmes de génie-conseil. Cependant, il est évident que pour les professionnels œuvrant dans le secteur municipal, qu'ils soient au service de clients publics ou privés, les prochains mois seront encore difficiles étant donné la perception engendrée par les travaux de la Commission Charbonneau à leur égard.



LÉONARD INFRASTRUCTURES URBAINES
USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE MAGOG

Par ailleurs, les membres ont eu l'occasion, à l'automne, de soumettre à l'AICQ leurs propositions afin d'améliorer le Modèle d'appel d'offres de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux pour la réalisation d'infrastructures élaboré par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

L'AICQ tient à remercier les membres du comité qui ont participé aux rencontres cette année. Il est essentiel que nous fassions partie de la solution et non seulement du problème. Par leur contribution, les membres s'inscrivent dans cette philosophie et c'est tout à leur honneur.

COMITÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES



LÉONARD TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
OPTIMISATION DU CONTRÔLE D'UN BROYEUR SEMI-AUTOGÈNE
PAR LA LOGIQUE FLOUE À LA MINE RAGLAN À KATINNIQ DANS
LE TERRITOIRE DU NUNAVIK

Au cours de l'année 2012-2013, les membres du comité se sont réunis à cinq reprises avec une participation des deux tiers des représentants à chaque rencontre. Le programme a été axé vers des thèmes communs aux firmes participantes et ayant un impact sur l'ensemble de l'industrie.

Industrie Canada

Une rencontre tenue en novembre 2012 a permis à

Industrie Canada de mieux connaître les firmes et leur spécialisation en télécommunications. L'organisme a pu présenter son rôle, sa mission et sa structure organisationnelle, en plus des nouvelles tendances et de sa gestion du spectre en direct. Ce fut une rencontre fort appréciée des participants.

Encan 700 MHz

Ce sujet d'intérêt a fait l'objet de brèves discussions car il touche beaucoup de firmes. En effet, le volume de travail des gros donneurs d'ouvrage en télécommunications a été affecté durant l'année par le fait que ceux-ci doivent réserver des fonds pour l'encan prévu sur ces fréquences très convoitées. Les investissements sur des programmes de développement de réseaux ont ainsi été reportés. Le fait que les enchères aient été repoussées à deux reprises contribue à allonger le phénomène. La nouvelle date prévue est à l'automne 2013.

Programme de qualification d'Hydro-Québec

Ce nouveau programme a suscité quelques questions dans le groupe. Le comité a donc invité la présidente du comité Énergie à lui faire part de l'avance-

ment des discussions avec Hydro-Québec. Le lien sera maintenu entre les deux comités.

Développement nordique

Les membres du comité sont d'avis qu'il serait intéressant d'identifier la planification concernant les télécommunications dans le projet de développement nordique, et de faire connaître aux responsables les principaux éléments à considérer et la valeur ajoutée des télécommunications dans un projet de cette envergure.

Des discussions sur d'autres sujets, par exemple la norme S37 ou les systèmes de surveillance d'information et de sécurité, ont été reportées.

En terminant, je remercie les membres du comité de leur participation, de même que Kim Cadieux, de l'équipe de la permanence de l'AICQ, pour son suivi des activités du comité durant toute l'année.

Robert Rivard, ing.

Infrastructel
Président du comité

COMITÉS - GROUPES D'INTÉRÊT

COMITÉ TRANSPORT

Le comité Transport s'est réuni sept fois durant la dernière année. De plus, il y a eu deux rencontres du comité de concertation MTQ-AICQ, ainsi qu'une activité avec la sous-ministre en titre au ministère des Transports du Québec (MTQ).

En début d'année, les membres du comité ont été invités par le MTQ à soumettre leurs propositions d'améliorations au Cahier des charges et devis généraux (CCDG) et guides de conception du MTQ.



LÉONARD INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
NOUVEAU PONT LEVANT NO 9 AU-DESSUS DU CANAL DE
CHAMBLY ENTRE CARIGNAN ET SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Le comité a été proactif en proposant de nombreuses modifications, même si seulement trois propositions sur vingt ont été retenues.

Le 30 novembre, la sous-ministre en titre au MTQ, M^{me} Dominique Savoie, a rencontré les membres de l'AICQ lors d'un déjeuner-conférence à Montréal. Elle a présenté les grandes priorités du Ministère, notamment la création d'une agence des transports et les mesures implantées pour assurer une plus grande transparence dans la gestion des contrats. En mai dernier, la cote de rendement a d'ailleurs été intégrée aux appels d'offres. De ce côté toutefois, nous espérons une plus grande transparence des évaluations afin de permettre aux firmes d'identifier des pistes d'amélioration.

Des membres du comité ont aussi participé à des rencontres dans le cadre de la mise à jour du décret 1235, qui se fait toujours attendre. Quant au guide des honoraires professionnels, l'AICQ attend toujours la position du MTQ par rapport à divers questionnements. Entre-temps, le climat demeure difficile et les exigences semblent augmenter constamment. Nous avons eu de nombreuses dis-

cussions pour trouver des pistes de solutions et répondre aux attentes du MTQ.

Au printemps, les membres du comité ont accueilli des dirigeants de l'Association de l'aluminium du Canada (AAC). Les deux invités ont présenté les objectifs et le plan quinquennal de l'AAC, ainsi que des exemples d'utilisation potentielle de l'aluminium en transport.

Nous avons mis sur pied un sous-comité pour uniformiser les estampes utilisées pour les dessins d'atelier, afin d'en arriver à un modèle qui répondra aux exigences des lignes directrices de l'OIQ et des firmes. Les membres ont aussi échangé sur les pratiques relatives aux modes d'octroi de contrats d'autres donneurs d'ouvrage en transport.

Finalement, il faut souligner l'effort des membres encore cette année, car la participation aux rencontres a été très élevée et je tiens à les en remercier.

Martin Héту, ing., DESS
GENIVAR inc.

Président du comité

FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS

Pour sa troisième année d'existence, le FORUM a su conserver son dynamisme, en plus de développer de nouvelles initiatives.

Événements

Cette année, grâce à ses partenaires (BBA, BPR, CIMA+, Roche, SNC-Lavalin et Gestion FÉRIQUE), le FORUM a offert aux jeunes professionnels quatre conférences de haut calibre qui ont connu un succès incontestable. Deux conférences ont également été organisées à Québec. Durant l'année, des groupes d'une vingtaine de jeunes professionnels chacun ont participé à trois visites techniques, qui ont été très appréciées. Nous souhaitons réitérer l'expérience l'année prochaine.

Relations externes

Une fois de plus, le FORUM a présenté les possibilités de carrières en génie-conseil aux étudiants dans plusieurs universités de la province et dans trois cégeps. Le FORUM a également participé activement au nouveau « réseau de jeunes professionnels » de l'Association des firmes d'ingénieurs-

conseils du Canada (AFIC), en plus de contribuer à la création de trois groupes dans l'est du Canada.

Relations avec l'AICQ

Au printemps 2012, les comités permanents de l'AICQ ont accueilli des jeunes professionnels, dans le cadre d'une initiative qui se veut une forme de mentorat. À la suite d'une rencontre d'évaluation de ce projet pilote, le FORUM a choisi de le maintenir pour une deuxième année.

Communication

Le FORUM a fait de sa page Facebook la principale plateforme de diffusion de ses activités, en plus d'entretenir sa page LinkedIn. Une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration et assurera une communication plus fluide et pointue auprès de nos membres.

Cette année encore, le FORUM a fait preuve d'un leadership fort en favorisant le développement de plus de 1200 jeunes de notre secteur. C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que je remercie

chacun des membres du comité directeur, l'équipe de la permanence de l'AICQ, les bénévoles et les partenaires qui ont su préserver et même accroître la notoriété du FORUM. C'est grâce à ce soutien constant que nous arriverons à faire du génie québécois de demain une référence mondiale à tous les niveaux.

Simon Davidson, ing., P. Eng.
Roche Itée, Groupe-conseil
Président du comité directeur



LÉONARD RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
RÉAMÉNAGEMENT DU LABORATOIRE D'ÉTALONNAGE DE
L'INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUÉBEC (IREQ) À
VARENNES, PAR SIMON NOLIN, ING., LEED AP BD+C

COMITÉS - SERVICES STRATÉGIQUES

COMITÉ AFFAIRES JURIDIQUES

L'année 2012-2013 fut une année bien remplie pour le comité Affaires juridiques.

Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle obligatoire

Tout d'abord, l'année a débuté dès août 2012, par la création d'un groupe de travail sur lequel ont siégé plusieurs membres du comité en vue de la rédaction d'un mémoire commentant le projet de *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle* de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Le mémoire a été déposé à l'OIQ afin de soulever certaines inquiétudes et préoccupations. Quelques rencontres ont également été tenues avec l'OIQ, auxquelles a participé le courtier Dale Parizeau Morris Mackenzie. Le nouveau Règlement est maintenant entré en vigueur et nous devrions mieux en cerner les impacts au cours des prochains mois.

Projet de loi n° 1 : Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics

Des membres du comité ont participé au groupe de travail de l'AICQ qui a été formé pour commenter le

projet de loi n° 1. Un mémoire a été rédigé et présenté à l'Assemblée nationale afin de soulever les problématiques anticipées face à l'application du projet de loi tel que rédigé. Un membre du comité, M^e Patrice Morin, du cabinet Borden Ladner Gervais, a accompagné la direction de l'AICQ en commission parlementaire pour présenter les commentaires de l'AICQ.

Revue des décisions récentes des tribunaux touchant la responsabilité des professionnels

Comme le veut la tradition depuis quelques années, le comité Affaires juridiques a tenu sa conférence annuelle portant sur la revue des décisions récentes des tribunaux touchant divers aspects de la responsabilité des professionnels. La conférence de M^e John Murphy, du cabinet Borden Ladner Gervais, à laquelle des ingénieurs et architectes ont assisté, fut un réel succès.

Finalement, comme à chaque année, les membres du comité ont agi à titre de conseillers en effectuant une veille juridique sur des sujets d'intérêt ayant un impact sur le secteur du génie-conseil, tels que le

lobbyisme, l'assurance responsabilité professionnelle obligatoire et le projet de loi modifiant la Loi sur les ingénieurs du Québec.

En cette fin de mandat à titre de présidente du comité, je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur temps, leur contribution et leur soutien au cours de cette dernière année. Ce fut une expérience des plus enrichissantes et je poursuivrai avec grand plaisir mon implication au sein de l'AICQ à titre de membre du comité.

Kathy Trahan, avocate

Roche Itée, Groupe-conseil
Présidente du comité

COMITÉ COMMUNICATIONS-MARKETING

Le comité Communications-marketing a connu une année en mouvance, tant au niveau de sa composition que de sa direction.

Ainsi, l'année 2012-2013 s'est traduite par le maintien d'activités déjà établies comme :

- soutien et recommandation à l'AICQ dans certains dossiers médiatiques et événements publics ;
- recommandations à l'AICQ quant aux placements publicitaires ;
- journée de formation en communication organisationnelle ;
- sondage sur l'évolution du rôle des communications dans les firmes de génie-conseil.

À la mi-année, certaines activités prévues au plan d'action du comité ont été mises de côté en raison d'une réflexion concernant l'avenir du génie-conseil québécois qui s'annonçait au sein du conseil d'administration et de la direction de l'AICQ.

Le comité souhaite s'investir dans cette réflexion et a d'ores et déjà partagé des pistes d'action et de réflexion qui seront portées en recommandation au conseil d'administration.

En terminant, je souhaite remercier de leur participation toutes les personnes qui ont contribué aux activités du comité durant l'année.

Kathia Brien

BPR
Présidente du comité

COMITÉS - SERVICES STRATÉGIQUES

COMITÉ INFORMATIQUE - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Encore une fois, au cours de la dernière année, le comité Informatique - TI de l'AICQ souhaitait aider les firmes membres à prendre des décisions éclairées en matière de technologies de l'information. Deux dossiers ont principalement occupé les membres du comité.

Outil de collaboration

Nous avons travaillé sur l'élaboration d'un plan de travail pour les consortiums qui utilisent les technologies de l'information dans le but d'accentuer leur productivité. Ce document sera prêt au cours de la prochaine année et disponible pour tous nos membres.

Virtualisation des postes de travail

Dans ce domaine, nous avons rencontré deux spécialistes de la virtualisation et nous allons, à partir de cette rencontre enrichissante, travailler sur un

plan de travail que nous pourrions remettre à nos membres au cours de la prochaine année. La virtualisation des postes de travail semble un peu plus prometteuse dans un avenir pas si lointain, mais de grands défis restent à surmonter, dont la réseautique.

Plans de réflexion et tribunes thématiques sur différents sujets d'intérêt

En plus de ces dossiers, les membres du comité TI profitent des rencontres pour accueillir des invités ou des membres associés, afin de discuter d'enjeux importants en TI ou de nouveaux produits. Parmi les thèmes abordés dans la dernière année, nous avons notamment discuté de sécurité pour l'infonuagique (Cloud Computing) avec un spécialiste en sécurité, de solutions de collaboration avec un spécialiste d'Oracle et du phénomène Apportez vos outils personnels (AVOP)/Bring Your

Own Device (BYOD) avec le président de l'Association de la sécurité de l'information du Québec et directeur sécurité chez TechnoConseil.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du comité qui, par leur participation active et leur implication, ont permis des échanges intéressants et des réflexions constructives et utiles pour l'ensemble de l'industrie du génie-conseil.

Christian Labonville

GENIVAR inc.

Président du comité

La dernière année a été une année mouvementée pour l'industrie du génie-conseil. Bien évidemment, ces événements ont eu un impact sur les différents services des ressources humaines des membres.

Dans la continuité du plan de l'année précédente, le comité Ressources humaines poursuivait son objectif de proposer des stratégies ou d'initier des actions pour rejoindre la relève, de faire une veille stratégique de sujets d'intérêt en ressources humaines et de mener une réflexion sur les intérêts des membres de l'AICQ.

L'essence même de l'existence du comité étant de promouvoir les meilleures pratiques et d'encourager la recherche de solutions à des problèmes com-

muns, les rencontres mensuelles du comité ont permis d'échanger sur des sujets pertinents. Encore cette année, un des principaux défis communs à tous les membres était la pénurie de main-d'œuvre. Afin de pallier à cette pénurie, les entreprises se tournent de plus en plus vers des professionnels formés à l'étranger. Toutefois, il est essentiel de bien connaître et de comprendre le processus de reconnaissance des professionnels formés à l'étranger de l'Ordre des ingénieurs du Québec afin d'aider les nouvelles ressources. Les membres du comité ont assisté à une présentation offerte par l'OIQ portant sur ce processus.

L'enquête sur la rémunération dans le secteur du génie-conseil au Québec, effectuée en collaboration avec la firme Normandin Beaudry, a représenté

cette année encore un important dossier pour le comité. Encore une fois, la nouvelle édition a connu un bon succès. Vingt-deux (22) firmes membres de l'AICQ ont participé et les commentaires sont généralement très positifs.

En terminant, je désire remercier tous les membres du comité pour leur participation active et pour avoir investi de leur temps.

Geneviève Bélec, CRHA

Bouthillette Parizeau inc.

Présidente du comité

COMITÉ RESSOURCES HUMAINES

ÉVÉNEMENTS 2012-2013



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
31 MAI 2012



DÉVELOPPEMENT MINIER ET PLAN NORD
5 JUIN 2012



5 À 7 FESTIVAL AVEC THIERRY VANDAL, HYDRO-QUÉBEC
4 JUILLET 2012



TOURNOI DE GOLF DE LA RELÈVE
23 AOÛT 2012

ÉVÉNEMENTS 2012-2013



ALCOA CANADA GROUPE PRODUITS PRIMAIRES
25 OCTOBRE 2012



COMITÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS – RENCONTRE CHEZ INDUSTRIE CANADA
21 NOVEMBRE 2012



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
30 NOVEMBRE 2012



ÉVÉNEMENTS 2012-2013



FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS À QUÉBEC
5 MARS 2013



FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS : INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE
9 OCTOBRE 2012



DÉVELOPPEMENT NORDIQUE
6 JUIN 2013



FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS : TABLE RONDE
14 MAI 2013

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2013 ET 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'Association des ingénieurs-conseils du Québec
Le 22 mai 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, qui comprennent les bilans aux 31 mars 2013 et 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère ap-

proprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec aux 31 mars 2013 et 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que de ses résultats d'activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A116853

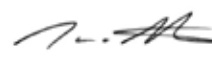
BILANS

	Au 31 mars 2013 \$	Au 31 mars 2012 \$	Au 1 ^{er} avril 2011 \$
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 030	83 397	100 012
Placements temporaires	467 312	-	185 450
Comptes débiteurs (note 4)	160 343	756 498	443 391
Frais payés d'avance	28 049	13 953	15 324
	703 734	853 848	744 177
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	9 130	1 671	1 330
	712 864	855 519	745 507
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Comptes créditeurs (note 6)	104 964	175 797	179 321
Revenus reportés (note 3)	12 600	20 273	22 362
Revenus reportés – campagne de promotion (note 3)	75 466	242 606	143 167
	193 030	438 676	344 850
ACTIF NET			
Investi en immobilisations corporelles	9 130	1 671	1 330
Non affecté	510 704	415 172	399 327
	519 834	416 843	400 657
	712 864	855 519	745 507

Approuvé par le Conseil,



ADMINISTRATEUR
Marc Tremblay, ing.
Président du conseil



ADMINISTRATEUR
Mario W. Martel, CA
Vice-président et
trésorier par intérim

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

	2013		2012	
	Investi en immobilisations corporelles \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 671	415 172	416 843	400 657
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	7 459	95 532	102 991	16 186
SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	9 130	510 704	519 834	416 843

RÉSULTATS Pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

	2013 \$	2012 \$
PRODUITS		
Cotisations des membres	1 221 697	1 174 787
Cotisations des membres associés	33 038	23 075
Remises AFIC	(512 506)	(502 258)
	742 229	695 604
Activités de promotion de la profession	153 041	489 861
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	89 495	87 133
Ristournes	19 680	12 588
Publications	17 637	10 594
Revenu de placements	9 679	5 968
Divers	90	106
Projets spéciaux	-	37 500
	1 031 851	1 339 354
CHARGES		
Salaires et charges sociales	433 250	488 892
Activités de promotion de la profession	98 450	383 334
Loyer, taxes et permis	66 320	66 575
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	62 861	56 573
Frais juridiques et frais d'audit et de comptabilité	48 687	35 766
Promotion, publicité et relations publiques	45 110	52 570
Frais de bureau	29 797	37 217
Frais de déplacement, d'assemblées et de représentation	27 947	30 172
Téléphone, messagerie et frais postaux	18 664	18 193
Divers	9 429	9 854
Publications	5 933	7 565
Projets spéciaux	4 871	135 218
Amortissement des immobilisations corporelles	2 541	1 239
	853 860	1 323 168
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
AVANT PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS	177 991	16 186
Cotisation spéciale – campagne de promotion	167 140	668 885
Charges – campagne de promotion (note 8)	(167 140)	(668 885)
Provision pour créances douteuses	(75 000)	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	102 991	16 186

FLUX DE TRÉSORERIE Pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

	2013 \$	2012 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	102 991	16 186
Revenus reportés	(7 673)	(2 089)
Revenus reportés – campagne de promotion	(167 140)	99 439
Ajustements pour amortissement des immobilisations corporelles	2 541	1 239
	(69 281)	114 775
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	511 226	(315 260)
	441 945	(200 485)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 000)	(1 580)
Placements temporaires	(467 312)	185 450
	(477 312)	183 870
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
	(35 367)	(16 615)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	83 397	100 012
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	48 030	83 397

NOTES ANNEXES 31 mars 2013 et 2012

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et de ses membres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2012, l'Association a choisi d'adopter les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) publiées par le Conseil des normes comptables du Canada. Les méthodes comptables tirées de ce référentiel comptable ont été appliquées de façon rétrospective à des fins de comparaison. Toutefois, l'adoption de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur la situation financière, les résultats de ses activités et les flux de trésorerie de l'Association, et aucun changement n'a été apporté aux bénéfices non répartis d'ouverture au 1^{er} avril 2011.

Aucune exemption ou exception des dispositions transitoires n'a été utilisée pour l'Association lors de la transition aux NCCOSBL. Toutefois, lors de cette

transition, l'Association a décidé de présenter l'état des flux de trésorerie selon la méthode indirecte plutôt que selon la méthode directe, qui était utilisée par l'Association selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les NCCOSBL exige de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif inscrits, sur l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, ainsi que tous les placements liquides dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont

constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Mesure des instruments financiers

L'Association mesure initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Association. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, le coût amorti correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.

- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

L'Association a évalué la juste valeur de ses instruments financiers basée sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont soumis à un test de recouvrabilité quand il y a des indications de dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté au résultat net. Les dépréciations constatées préalablement peuvent être renversées jusqu'à concurrence de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, pourvu qu'elles ne soient pas plus importantes que le montant qui aurait été reporté à la date du renversement si la dépréciation n'avait pas été constatée préalablement. Le montant du renversement est constaté au résultat net.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé s'y rapportant. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

3. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent des cotisations perçues d'avance pour l'exercice ou des services perçus d'avance.

4. COMPTES DÉBITEURS

	Au 31 mars 2013 \$	Au 31 mars 2012 \$	Au 1 ^{er} avril 2011 \$
Comptes clients	225 587	718 986	441 949
Provision pour créances douteuses	(75 000)	-	-
Intérêts courus	2 024	-	1 442
Taxes à la consommation	7 732	37 512	-
	160 343	756 498	443 391

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au 31 mars 2013	Au 31 mars 2012	Au 1 ^{er} avril 2011
Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Mobilier et équipement de bureau	117 447	109 114	8 333
Matériel informatique	21 430	20 633	797
	138 877	129 747	9 130
			1 671
			1 330

NOTES ANNEXES 31 mars 2013 et 2012

6. COMPTES CRÉDITEURS

	Au 31 mars 2013 \$	Au 31 mars 2012 \$	Au 1 ^{er} avril 2011 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	104 964	175 797	179 321

7. CAPITAL

L'Association gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin de soutenir financièrement les projets;
- Financer les activités courantes et futures;
- Assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Association définit son capital par le solde de l'actif net non affecté d'un montant de 510 704 \$ au 31 mars 2013 (415 172 \$ au 31 mars 2012).

8. CHARGES – CAMPAGNE DE PROMOTION

Les charges – campagne de promotion se décomposent comme suit (par fournisseur) :

	2013 \$	2012 \$
Casacom	(13 859)	(651 686)
Sphère communication	(137 233)	-
Borden Ladner Gervais	(14 909)	-
Médias Transcontinental S.E.N.C.	-	(6 265)
Divers fournisseurs	(1 139)	(10 934)
	(167 140)	(668 885)

9. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux futurs que l'Association s'est engagée à verser au cours des prochains exercices en vertu de contrats de location-exploitation totalisent 17 084 \$ et s'établissent comme suit :

	\$
2014	14 477
2015	1 840
2016	767

10. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2013 \$	2012 \$
Diminution (augmentation) des Comptes débiteurs	596 155	(313 107)
Frais payés d'avance	(14 096)	1 371
Diminution des Comptes créditeurs	(70 833)	(3 524)
	511 226	(315 260)

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association est exposée à une variété de risques en raison des instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de risques auxquels est soumise l'Association au 31 mars 2013.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en raison de ses comptes créditeurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Association est lié à sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et à ses placements temporaires. L'Association ne traite qu'avec des institutions réputées, ce qui limite son risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations de prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Association est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

- *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur, alors que les instruments à taux variable l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2013, l'Association est exposée au risque de taux d'intérêt fixes par ses placements temporaires.

- *Autre risque de prix*

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Association est exposée à l'autre risque de prix par ses placements temporaires.

MEMBRES DES COMITÉS

COMITÉ AFFAIRES JURIDIQUES

PRÉSIDENTE

Kathy Trahan, avocate, LL. B., LL. L.
Roche Itée, Groupe-conseil

MEMBRES

Anne Baril, avocate
Cegertec WorleyParsons inc.

Charles-Olivier Bernard, avocat
Groupe SNC-Lavalin inc.

Serge Desmarais, B.A.A.
Génus conseil inc.

Josée Gagnon, LL. B., MBA
exp

Normand Girard, avocat
BBA inc.

Sadéka Hédaraly, avocate
Dessau inc.

André Y. Komlosy, avocat
Le Groupe S.M. International inc.

Jean-Luc Larocque, avocat
CIMA+

Katerina Melnykova, avocate
Roche Itée, Groupe-conseil

Nathalie Mercier-Filteau, avocate
GENIVAR inc.

Patrice Morin, avocat
Borden Ladner Gervais

COMITÉ BÂTIMENT

PRÉSIDENT

Pierre Nadon, ing.
GENIVAR inc.

MEMBRES

Martin Bergeron, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Stéphan Blais, ing.
SDK et associés inc.

Roger Cyr, ing.
Beaudoin, Hurens

René Daviault, ing.
BPR - Bâtiment

Claude Décary, ing.
Bouthillette Parizeau inc.

Richard A. Fortin, architecte
AAPQ

Pierre M. Gagnon, ing.
exp

Langis Gagnon, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Pierre Hénault, ing., PMP
SNC-Lavalin inc.

Patrice Langlois, ing.
AECOM

Gino Lanni, ing.
Génus conseil inc.

Martin Ménard, ing., PA LEED
AXOR Experts-Conseils Inc.

Pierre Moffet, ing., M. Sc.
CIMA+

Ian Olechnowicz, ing.
CIMA+

Frédéric Sauriol, ing.
Dessau inc.

COMITÉ COMMUNICATIONS-MARKETING

PRÉSIDENTE

Kathia Brien
BPR

MEMBRES
Isabelle Adjahi
GENIVAR inc.

Caroline Auger
BBA inc.

Sandra Barthélémy
AXOR Experts-Conseils Inc.

Monica Bhattacharya
SNC-Lavalin inc.

Olga Dupeyron
GENIVAR inc.

Emmanuelle Landry
exp

Lyne Lefebvre, B.Sc.
AECOM

Philippe Malo
Génus conseil inc.

Ysabel Milot
exp

Isabelle St-Louis
AECOM

Elaine Tassoni, M. Env., M. Sc.
CIMA+

Elizabeth Tessier, MBA
Roche Itée, Groupe-conseil

Jacques Thivierge
Roche Itée, Groupe-conseil

Caroline Vallée
Dessau inc.

COMITÉ ÉNERGIE

PRÉSIDENTE

Marie Chiasson, ing., PMP
BBA inc.

MEMBRES

André Bélisle, ing., MBA
Johnston-Vermette

Richard Breault, ing., M. Ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Steve Demers, ing.
exp

Sébastien Fecteau, ing.
GENIVAR inc.

Richard Hélie, ing.
Dessau inc.

Pierre Lacombe
GENIVAR inc.

Jean Lavigne, ing.
exp

Michel Lebeau, ing.
CIMA+

Jean-François Mercier, ing.
AECOM

Karl Olechnowicz, ing., P. Eng.
CIMA+

Denis Pelletier, ing., PMP
Tetra Tech

Simon Rousseau, ing.
RD Énergie

Michel L. Roy, B.A. Écon., M.A. Écon.
Roche Itée, Groupe-conseil

Gérald Taliana, ing.
SNC-Lavalin inc.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENT

André Thivierge, M. Ing.
SNC-Lavalin Environnement

MEMBRES

Julie Beauséjour, ing., Ph. D.
exp

Stéphan Bergeron, ing.
Amec Environnement et Infrastructure

Pierre Bertrand, géo.
exp

André-Martin Bouchard, ing.
GENIVAR inc.

Marc-André Desjardins, ing., Ph. D.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Guy Fouquet, ing.

Le Groupe S.M. International inc.

Robert Hamelin, biol.
CIMA+

André Lauzon, M. Sc.
AECOM

Anne-Marie Leclerc, M. Sc.
Roche Itée, Groupe-conseil

Jacqueline Roy, biologiste, M. Sc., PMP
Roche Itée, Groupe-conseil

COMITÉ DIRECTEUR DU FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS

PRÉSIDENT

Simon Davidson, ing., P. Eng.
Roche Itée, Groupe-conseil

MEMBRES

Véronique Barry, ing.
CIMA+

Julie Beauséjour, ing., Ph. D.
exp

Alexis Dagenais Everell, ing. jr
CIMA+

Moez Gmach, ing.
Dessau inc.

Dominic Latour, ing., PA LEED
Bouthillette Parizeau inc.

Sébastien Legault-Lavallée, ing., PMP
AXOR Experts-Conseils Inc.

Jean-Philippe Moreau, ing., M. Sc.
Tetra Tech CSO inc.

André Morin, ing., PA LEED
exp

David Morin, ing.
BPR

Karl Olechnowicz, ing., P. Eng.
CIMA+

COMITÉ INDUSTRIE

PRÉSIDENT

Alexandre Bélisle, ing.
Johnston-Vermette

MEMBRES

Josée Alarie, ing.
Tetra Tech Industries inc.

Sylvain Alary, ing.
exp

André Bélisle, ing., MBA
Johnston-Vermette

Nicolas Beylich, ing.
GENIVAR inc.

Gilles Gélinas, ing., M. Sc.
SPN Consultants inc.

El-Hadi Hammouda, B. Sc.
Dessau inc.

Maxime Héroux, ing.
GENIVAR inc.

Sylvain Lacasse, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

William Leclerc, ing., MBA
Roche Itée, Groupe-conseil

Luc-André Nadeau, ing.
SNC-Lavalin inc.

Mustapha Ouyed, ing., B. Sc.A.
Golder Associés Ltée

Luciano Picciacchia, ing., Ph. D.
Amec Environnement et Infrastructure

Loïc Reny, ing.
Bechtel Canada Co.

Pierre Rivard, ing.
AECOM

Danny Savard, ing., P. Eng.
Cegertec WorleyParsons inc.

Jacques Tremblay, ing.
CIMA+

Luc Vermette, ing.
Johnston-Vermette

COMITÉ INFORMATIQUE – TI

PRÉSIDENT
Christian Labonville
GENIVAR inc.

MEMBRES
Robert Bouthillette
BPR

Stéphane Brochu, tech.
Génies conseil inc.

Sylvain Delisle
Dessau inc.

Alain Duquette
exp

Éric Guérard
AXOR Experts-Conseils Inc.

Alain Jeanson
Roche Itée, Groupe-conseil

Jean-François Ménard
CIMA+

Stéphane Roux
AECOM

COMITÉ MUNICIPAL

MEMBRES
Denis Courchesne, ing., M. Sc.A.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Marc Couture, ing.
BPR

Alain Dulude, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Michel N. Houle, ing.
exp

François Laperrière, ing.
Cegertec WorleyParsons inc.

Martin Lapointe, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Sébastien Legault-Lavallée, ing., PMP
AXOR Experts-Conseils Inc.

Jean-Luc Paul, ing.
Dessau inc.

Mathieu Perreault, ing.
CIMA+

Jean-Pierre Pilon, ing.
SNC-Lavalin inc.

COMITÉ RESSOURCES HUMAINES

PRÉSIDENTE
Geneviève Bélec, CRHA
Bouthillette Parizeau inc.

MEMBRES
Marie-Josée Bisson
Golder Associés Ltée

Véronique Blais, CRHA
BPR inc.

Simon Clément, CRIA
Dessau inc.

Eliane-Mireille Dandjinou
Amec Environnement et Infrastructure

Julie De Billy
AECOM

Walter Fisk, B.Sc.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Lorraine Hébert
Roche Itée, Groupe-conseil

Julie Lavallée
SNC-Lavalin inc.

Sylvie Paradis
BPR

Marta Pires
Bechtel Québec Limitée

Nathalie Quévillon
GENIVAR inc.

Chantal Rheault
exp

Myliène Rivard, CRHA
CIMA+

Alma Salguero
Tetra Tech Industries inc.

Pearl Tremblay
Cegertec WorleyParsons inc.

COMITÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

PRÉSIDENT
Robert Rivard, ing.
Infrastructel inc.

MEMBRES
Dany Aubut, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Simon Béliveau
AECOM

Marc-Olivier D'Amours
Bouthillette Parizeau inc.

José De Sousa, ing.
SNC-Lavalin Télécom

André Desjardins, ing.
CIMA+

Daniel Gervais, ing.
GENIVAR inc.

Vitiello Patrick Jeanty
BPR - Énergie inc.

Jonathan Morin, ing.
Dessau inc.

Denis Pelletier, ing., PMP
Tetra Tech

Guillaume Robert, ing. jr
Roche Itée, Groupe-conseil

Laurent Rouleau, ing. jr, M. Sc.A.
SNC-Lavalin Télécom

Pascal Texier, ing., MBA
Dessau inc.

COMITÉ TRANSPORT

PRÉSIDENT
Martin Hétu, ing., D.E.S.S.
GENIVAR inc.

MEMBRES
Louis Banville, ing.
Groupe-conseil TDA

Normand Brousseau, ing.
exp

Martin Choinière, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Jean Demers, ing.
Groupe MMM Limitée

Richard Fay, ing.
Cegertec WorleyParsons inc.

Paul-André Fournier
BPR

Denis Gamache
CIMA+

Henri Gilbert, ing.
AECOM

Émile Hanna, ing., M. Sc.
Groupe MMM Limitée

Amin Khouday, ing.
SNC-Lavalin inc.

Pierre Labbé, ing.
exp

François Lussier, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Manuelle Martineau, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Jean Mastropietro, ing.
Dessau inc.

Sylvain Miville, ing.
GENIVAR inc.

Pierre Seutin, ing.
BPR - Infrastructure

PUBLICATIONS

L'Association édite diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Certaines publications, comme le Barème des honoraires, la Norme CDAO AICQ et le guide pratique Savoir saisir les occasions de visibilité, sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'AICQ.

BARÈME DES HONORAIRES

978-2-923079-09-7 | 60 pages (français et anglais)
Version imprimée : 30 \$ membres 60 \$ non-membres
Téléchargeable gratuitement

Le Barème des honoraires est un outil de référence dans le domaine, qui regroupe et définit clairement les éléments à considérer pour établir des contrats de service entre clients et ingénieurs-conseils.

CLAUSES TYPES EN GÉNIE-CONSEIL

Téléchargeable gratuitement | 5 pages

Dispositions contractuelles types de Limitation de responsabilité et de Propriété et utilisation des documents, brevets et marques de commerce.

CONTRAT TYPE ENTRE CLIENT ET INGÉNIEUR*

19 pages (français ou anglais)
30 \$ membres 60 \$ non-membres

En complément au Barème des honoraires, le contrat type permet de conclure une entente entre une firme de génie-conseil et son client. Ce document a été élaboré avec la participation de conseillers juridiques et d'assureurs en responsabilité professionnelle. * Aussi disponible en version électronique

CONTRAT TYPE POUR UNE CONVENTION DE GROUPEMENT MOMENTANÉ (CONSORTIUM)

Convention préliminaire (formulaire | 6 pages)
Convention (formulaire | 15 pages)
300 \$ membres (125 empl. et +)
150 \$ membres (124 empl. et -)

Contrat type permettant de conclure une entente pour la formation d'un consortium entre firmes de génie-conseil.

DEVENIR INGÉNIEUR

Téléchargeable gratuitement

Présentation sur le secteur du génie-conseil (powerpoint) à l'intention des élèves du secondaire.

GUIDE D'APPLICATION DU BARÈME DES HONORAIRES POUR CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1235-87)

Appliqué au domaine du bâtiment
27 pages (français)
Téléchargeable gratuitement

Le comité Bâtiment de l'AICQ a élaboré ce guide avec la collaboration de la Société immobilière du Québec (SIQ) dans l'objectif d'obtenir une uniformité de traitement et d'établir clairement les livrables inclus dans chacune des étapes d'un projet et définis au décret 1235-87.

GUIDE DE PROJET – INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, CONSTRUCTION (IAC)

2-980-59677-9 | 15 pages
15 \$ membres 30 \$ non-membres

En complément au Guide et lexique de gestion des services d'ingénierie, ce document précise les implications propres au mode de réalisation ingénierie, approvisionnement, construction (IAC).

GUIDE ET LEXIQUE DE GESTION DES SERVICES D'INGÉNIERIE

2-980-5967-0-1 | 99 pages (français ou anglais)
35 \$ membres 70 \$ non-membres

Ce guide définit l'étendue des services à rendre par les ingénieurs-conseils à chaque étape d'un projet et présente les classes d'estimation des coûts. Il inclut également un lexique des 122 principaux termes utilisés en gestion de projets d'ingénierie.

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Téléchargeable gratuitement

Les Lignes directrices de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec en matière d'éthique encouragent l'adoption des meilleures pratiques dans le secteur du génie-conseil.

L'INGÉNIEUR-CONSEIL, LA CLÉ DE VOÛTE DES INVESTISSEMENTS AU QUÉBEC

2-980-59679-5 | 12 pages
15 \$ membres 30 \$ non-membres

Ce document présente le rôle prépondérant que peut jouer l'ingénieur-conseil dans l'optimisation des coûts lorsqu'il intervient en amont des projets.

NORME CDAO AICQ (3^e ÉDITION)

978-2-923079-10-3 | 64 pages
Téléchargeable gratuitement

Cette norme propose une méthode d'identification des calques pour faciliter l'échange des dessins et des informations entre les partenaires d'un projet. Reconnue comme une référence dans le domaine du bâtiment, de la construction et du génie civil.

SAVOIR SAISIR LES OCCASIONS DE VISIBILITÉ

978-2-923079-07-3 | 13 pages (français)
Téléchargeable gratuitement

Guide pratique proposant une approche de relations publiques aux firmes de génie-conseil du Québec.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE



LÉONARD INTERNATIONAL
PROJET D'ALUMINERIE EMAL AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

JOHANNE DESROCHERS B.A.A., CAÉ

Présidente-directrice générale
jdesrochers@aicq.qc.ca
514 871-2229

PIERRE NADEAU, B.A.

Directeur des communications
pnadeau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 28

KIM CADIEUX, B.A.A.

Coordonnatrice des événements et
partenariats
kcadieux@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 27

FLORÈNE KAKUNZE, B.A., M.A.

Coordonnatrice de la recherche et des
services aux membres
fkakunze@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 22

FRANCINE LOIGNON

Adjointe à la direction
floignon@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 26

VÉRONIQUE PLEAU

Adjointe administrative
vpleau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 21





RAPPORT ANNUEL

2012-2013



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903 • info@aicq.qc.ca
aicq.qc.ca